

ÉCOLE MATERNELLE Emile ZOLA

117 rue Dedieu 69100 Villeurbanne

Tél : 04 78 68 71 01

ce.0691207m@ac-lyon.fr

Votre enfant effectuera sa première rentrée scolaire et nous vous souhaitons la bienvenue à l'école !

Passez un bel été et à très vite !



RÉUNIONS D'INFORMATIONS

Réunion d'accueil et de présentation

Jeudi 20 juin 2024 à 18h10

Accès Cours Emile ZOLA SANS ENFANT

Portes-ouvertes **20 ou 27 juin de 15h30 à 16h**

(vous ne recevrez pas de rappel, notez bien la date)

BIENVENUE A VOUS ET A VOS ENFANTS !

Votre enfant rentrera à l'école maternelle. C'est une étape importante de sa vie qui s'accompagnera de changements.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants et qui ont pour but le bien-être des enfants.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.



DANS UNE JOURNEE DE CLASSE

- On est ensemble pour : écouter une histoire, dire des comptines, parler, chanter, danser ...
- On peut s'isoler pour : ne rien faire, se reposer, regarder un livre, jouer ...
- On travaille en atelier pour : peindre, coller, découper, manipuler, parler, bouger, apprendre ...

L'expérience de la collectivité (notamment le bruit, le mouvement, la présence permanente des autres) sollicite beaucoup les jeunes enfants. Ils.elles sont de ce fait souvent fatigué.e.s et fragiles lors de cette première scolarisation. Ils.elles doivent intégrer un nouveau rythme de vie.

NOTES PERSONNELLES

REUNION D'INFORMATION ET VISITE DES LOCAUX

Jeudi 20 juin 2024 de 18h10 à 19h45

Nous vous proposons une réunion dans les locaux de l'école pour vous permettre de découvrir les classes, les attentes de l'école, les modalités d'accueil, le fonctionnement du périscolaire et rencontrer une partie de l'équipe éducative. Nous vous demandons venir sans votre enfant pour ce temps d'échanges et d'informations.

Jeudi 20 ou 27 juin de 15h30 à 16h

Venez *visiter une classe et rencontrer une enseignante* de petite section avec votre enfant, afin qu'il découvre avant la rentrée ce nouveau lieu de vie qu'il fréquentera dès le mois de septembre

CONTACTS

Direction : Jennifer BERTHIER



04 78 68 71 01



117 rue Dedieu, 69100 Villeurbanne



ce.0691207m@ac-lyon.fr (*à privilégier*)

En collectivité, les enfants sont souvent victimes des virus. L'école n'accueillant pas les enfants malades, prévoyez un « Plan B » pour les faire garder.

Pour venir à l'école, les enfants doivent être prêts pour la vie en collectivité, c'est-à-dire préparés à la séparation avec leurs parents et être propres.

Les biberons et les couches ne sont pas acceptés à l'école.

L'école maternelle est la première étape du système scolaire.

La scolarité de votre enfant à l'école est composée de 3 cycles :

le cycle 1 : Petite Section (PS), Moyenne Section (MS) et Grande Section (GS)

le cycle 2 : CP, CE1 et CE2

le cycle 3 : CM1, CM2 et 6ème

Durant les 3 années de maternelle, il sera proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, logiques et artistiques. Il développera sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en groupe.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

UNE RENTRÉE PROGRESSIVE

La première rentrée est parfois une étape difficile pour les enfants et pour les parents.

Ainsi, pour découvrir l'école en douceur, dans une classe de petite section, une rentrée progressive est organisée la première semaine de classe à l'école maternelle Emile Zola.

Date	Horaires scolaires	Périscolaire (cantine, accueil avant et/ou après la classe)
Lundi 2 et mardi 3 septembre	8h20 - 10h00 ou 10h15-11h50	Non
Du jeudi 5 au mardi 10 septembre	8h20 - 11h50	
A partir du jeudi 12 septembre	8h20 - 11h50 13h50 - 16h40	Oui

HORAIRES DE L'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 8h20 – 11h50

Après-midi : 13h50 – 16h40

En début de chaque matinée, un temps d'accueil de 10 minutes est organisé dans chaque classe. Un parent peut accompagner son enfant sur ce temps ou le confier directement à l'enseignant.e ou à l'ATSEM de sa classe.

Le portail est ouvert de 11h45 à 11h50 et de 16h35 à 16h40.

AMÉNAGEMENT TEMPS SCOLAIRE PS

Le rythme et les sollicitations en maternelle étant intense, même pour les enfants étant allés à la crèche, les familles qui le peuvent auront la possibilité de mettre en place, en concertation avec l'enseignant.e de la classe un aménagement d'emploi du temps dans un premier temps (école uniquement le matin, puis retour à 15h, puis journée complète quand l'enfant est prêt).

PRÉCISIONS SUR LE RYTHME DE L'ENFANT

Le respect des cycles du sommeil de l'enfant est indispensable à l'école maternelle. La réforme des rythmes scolaires vise à mieux prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant et elle doit toujours respecter ses besoins de sieste. Il importe de prendre en compte les besoins généralement constatés :

- Le temps de sommeil d'un enfant de 2 ans est environ de 13 à 14 heures ;
- Le temps de sommeil d'un enfant de 3 à 5 ans est de 12 heures ;
- Jusqu'à l'âge de 4 ans, un enfant a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner : une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures correspond à un cycle de sommeil et permet à l'enfant de se sentir reposé.

Le respect de ces besoins assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les apprentissages.

<http://www.education.gouv.fr/cid76004/nouveaux-rythmes-scolaires-les-bonnes-pratiques-en-maternelle.html>

DANS UNE JOURNÉE DE CLASSE

- On est ensemble pour : écouter une histoire, dire des comptines, parler, chanter, danser ...
- On peut s'isoler pour : ne rien faire, se reposer, regarder un livre, jouer ...
- On travaille en atelier pour : peindre, coller, découper, manipuler, parler, bouger, apprendre ...

L'expérience de la collectivité (notamment le bruit, le mouvement, la présence permanente des autres) sollicite beaucoup les jeunes enfants. Ils.elles sont de ce fait souvent fatigué.e.s et fragiles lors de cette première scolarisation. Ils.elles doivent intégrer un nouveau rythme de vie.

VETEMENTS : PENSEZ « PRATIQUE »

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux) et parfois salissantes (peinture, collage). Il est important de les habiller de **façon pratique** (vêtements et chaussures faciles à mettre et à enlever tout seul) éviter les chaussures à lacets, les bretelles, les salopettes et les vêtements que vous craignez d'abimer.

Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est **indispensable d'écrire leur nom et leur prénom dessus**.

AVANT ET APRES L'ECOLE : LA CANTINE ET LE PERISCOLAIRE

La cantine et le périscolaire (inscription, changements...) dépendent de la mairie.

Responsable périscolaire : Mehdi LABIDI - 07 89 63 23 41

KID/Espace Famille : <https://villeurbanne.kiosquefamille.fr>

Dossier d'inscription sur Espace Famille à partir du 30 mai

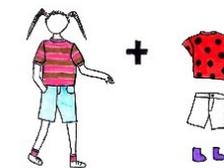
Accueil des enfants :

Le matin de 7h30 à 8h20 (garderie)

Le soir de 16h40 à 17h30 ou 18h00 (périscolaire)

APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

- Un petit sac à dos qui servira de cartable ;
- Une boîte de mouchoirs en papier ;
- Un paquet de lingettes (facultatif) ;
- Des vêtements de rechange au nom de l'enfant : culotte, chaussettes, pantalon, pull ou sweat, tee-shirt, à changer



régulièrement. Ces affaires resteront accrochées au porte-manteau de votre enfant toute l'année scolaire ;

- Une attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire) et une attestation d'assurance individuelle accident (recommandée) au nom de l'enfant ;
- Sa sucette, son doudou (marqués à son nom) ou une photo de vous qui pourront le rassurer et l'aider à se consoler.



LES PREMIERS JOURS DE LA RENTREE

- Accompagnez votre enfant dans sa classe ;
- Prévenez-le : « Aujourd'hui, je reste un peu avec toi, puis je te laisse jouer avec les autres, ensuite je reviens te chercher. »
- Acceptez son chagrin ;
- Ne lui montrez pas votre inquiétude ;
- Laissez-le.la apporter et prendre sa sucette et son doudou ;
- Dites-lui QUI viendra le.la chercher ;
- Soyez bien à l'heure pour la sortie afin de lui éviter de l'angoisse et des pleurs ;
- N'hésitez pas à parler à l'enseignant.e.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

Des rendez-vous vous seront proposés dès le début d'année et en milieu d'année pour rencontrer l'enseignant.e de votre enfant. En début d'année, il s'agira de faire connaissance avec vous, avec votre enfant. En milieu d'année, il s'agira de faire le point sur les progrès de votre enfant.

En plus de ces entretiens, vous pouvez solliciter, via le cahier de liaison de votre enfant, un rendez-vous avec l'enseignant.e si vous en ressentez le besoin

PRECISIONS SUR LE RYTHME DE L'ENFANT

Le respect des cycles du sommeil de l'enfant est indispensable à l'école maternelle. La réforme des rythmes scolaires vise à mieux prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant et elle doit toujours respecter ses besoins de sieste. Il importe de prendre en compte les besoins généralement constatés :

- Le temps de sommeil d'un enfant de 2 ans est environ de 13 à 14 heures ;
- Le temps de sommeil d'un enfant de 3 à 5 ans est de 12 heures ;
- Jusqu'à l'âge de 4 ans, un enfant a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner : une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures correspond à un cycle de sommeil et permet à l'enfant de se sentir reposé.

Le respect de ces besoins assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les apprentissages.

<http://www.education.gouv.fr/cid76004/nouveaux-rythmes-scolaires-les-bonnes-pratiques-en-maternelle.html>

